



**HAL**  
open science

## **Anthropologie du patrimoine**

Cyril Isnart

► **To cite this version:**

Cyril Isnart. Anthropologie du patrimoine. Encyclopædia Universalis, Encyclopædia Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-du-patrimoine>, 2016. <halshs-01425173>

**HAL Id: halshs-01425173**

**<https://shs.hal.science/halshs-01425173v1>**

Submitted on 10 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cyril Isnart, Anthropologie du patrimoine, *Encyclopaedia Universalis*, 2016.

## **ANTHROPOLOGIE DU PATRIMOINE**

Le rapport que les sociétés européennes et nord-américaines ont entretenu avec les monuments et le souvenir du passé s'est fondé sur la mise en relation d'un héritage pensé comme collectif et des groupes nationaux identifiés et légitimés. Ce cadre a promu des modèles de sélection, de gestion, de sauvegarde et de transmission de ce que l'on entend aujourd'hui par patrimoine, qui se sont diffusés dans toutes les sociétés contemporaines. Musées, bibliothèques, archives, conservatoires, parcs naturels, listes de biens d'exception, appellations d'origine comptent parmi ces dispositifs d'entretien et de conservation des choses du passé. Le terme patrimoine fait ainsi référence à un corpus d'objets, d'espaces et d'édifices sélectionnés afin d'incarner les symboles d'une appartenance collective présente, notamment la nation. Il tend cependant à étendre son empire bien en dehors de ses limites premières et l'anthropologie permet de saisir les enjeux que pose le patrimoine aux sociétés contemporaines.

### *Un corpus patrimonial en expansion*

À partir des richesses archéologiques, artistiques et naturelles que les pouvoirs politiques héritiers des Lumières avait protégées à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la fin du XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle ont considérablement étendu la typologie des biens que l'on entend mettre hors de danger de disparition. Elles ont également diffusé une idéologie patrimoniale de conservation et de sauvegarde qui dépasse le cadre strictement occidental et régalien. Les savoirs érudits et les savoir-faire artisanaux, les stocks génétiques végétaux, les performances rituelles, musicales ou culinaires sont maintenant dignes d'être préservés, et les groupes ethniques en diaspora, les ensembles régionaux transfrontaliers ou des associations de citoyens sont devenus des acteurs du patrimoine. En prenant l'UNESCO comme référence, le champ patrimonial est ainsi passé des vestiges remarquables du passé national (convention sur le patrimoine mondial de 1972) à un ensemble de savoirs et de pratiques culturelles (convention de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel) démontrant à la fois leur spécificité locale et leur commune humanité. Ces changements s'expriment aujourd'hui à travers des institutions intergouvernementales ou des conventions régionales, comme celle de Faro de 2005 émanant de la Commission européenne. Ces cadres légaux internationaux promeuvent aujourd'hui des activités de conservation de la culture humaine se rapprochant de l'acception anthropologique du concept de culture, constituée non seulement de réalisations matérielles, de sites et de paysages, mais également de performances, de croyances et de savoirs.

### *Un monopole historien remis en cause*

L'évolution récente tourne la page de la suprématie de l'histoire, en tant que science paradigmatique des activités patrimoniales, qui avait marqué de son empreinte les usages et les manipulations des traces du passé. Elle a ainsi longtemps maintenu la différence entre la diversité des « mémoires collectives » (les récits mémoriels, partiels, orientés, pluriels et subjectifs) et le discours historique (scientifique et neutre) qui permettait d'invalider des reconstructions fallacieuses, d'établir les valeurs et les critères de sélection des corpus patrimoniaux jugés « authentiques ». La création d'institutions publiques et la formation d'agents spécialisés au niveau national a conforté la dimension politique du patrimoine et a contribué à la coupure entre des discours et pratiques professionnelles légitimes, et un monde social mouvant, qui se dote de compétences et de récits patrimoniaux différents, voire alternatifs. Mais le débat entre mémoire et histoire, séparant deux types de discours sur le passé, a laissé insensiblement place à l'appréhension d'une certaine relativité des récits historiques eux-mêmes. Les représentations du passé, y compris l'histoire et le patrimoine, s'offrent maintenant comme des espaces d'exploration des constructions des identités, transnationales, nationales ou locales.

### *Vers une anthropologie du patrimoine*

La discipline historique a commencé à interroger ces phénomènes, classiquement en terme de patrimonialisation nationale des arts plastiques et de l'architecture (Poulot, 2006). L'anthropologie croise quant à elle les lectures historiennes et une approche plus sensible aux marges, aux négociations et à la variété des contextes. Elle questionne les individus porteurs de valeurs patrimoniales, les pratiques normatives non-institutionnelles et coutumières qui aboutissent à la patrimonialisation ou les effets locaux des revendications patrimoniales. L'anthropologie observe également le destin patrimonial des faits de culture qui sont les anciens objets de prédilection de l'ethnologie et du folklore (rituels, culture populaire, musique, cuisine, territoire, par exemple). Le caractère négocié, flottant, incertain, voir conflictuel, des processus de mise en patrimoine est également un champ que l'anthropologie permet de révéler.

Ces caractéristiques, facilement repérables dans la littérature anthropologique actuelle, constituent une approche spécifique des anthropologues du patrimoine, et ont sans doute plusieurs filiations possibles. Le passé et les références à la culture comme discours d'identité collective ou individuelle constituent un champ privilégié de l'anthropologie sociale et culturelle, notamment à travers la mise en valeur des productions plastiques des peuples non-occidentaux dans les musées d'ethnographie dès le XIX<sup>e</sup> siècle ou l'émergence du folklore comme science des cultures européennes. La littérature consacrée à la transmission des savoirs

religieux ou à la caractérisation culturelle des groupes participe également d'une tradition de l'anthropologie qui a interrogé le passé des sociétés et leurs manières de s'y rattacher. Le patrimoine culturel, en tant que fabrique des mémoires collectives, s'inscrit dans cette généalogie scientifique et se présente aujourd'hui comme un terrain multiforme et à différentes échelles. L'approche anthropologique appelle ainsi des outils déjà connus de la discipline, mais mobilise également de nouvelles clés de lecture.

### **Le patrimoine comme objet anthropologique. Échelles et incarnations de la patrimonialisation**

Pour Joël Candau (2006), les anthropologues interrogent l'objet « patrimoine » selon deux axes, celui de la patrimonialisation et celui de l'usage du patrimoine.

#### *Analyser le processus patrimonial*

Le premier axe ne consiste pas seulement à analyser le patrimoine comme un corpus légitime en soi, en prenant sa matérialité comme objet principal, mais à considérer le processus même de sa désignation comme bien d'exception. Il s'agit d'identifier une activité humaine de sélection, de qualification et de valorisation de certains objets du réel et de penser les critères de choix, les manières de légitimer et les transformations de ces objets désignés pour représenter un groupe. Portée par des acteurs inscrits dans un contexte social et culturel qu'il convient de déterminer, l'activité de patrimonialisation permet d'accéder à un réseau de principes de hiérarchisation entre des objets et des lieux que le groupe distingue et de représentations sociales et culturelles qui ont cours dans ce groupe. Elle témoigne également des modalités pratiques d'élection de ces biens et des conséquences en termes de construction des identités collectives et des territoires. Parmi ces dernières, les procédures mises en place par l'État français d'abord (inventaire, monument historique) puis par l'UNESCO ensuite (patrimoine mondial, patrimoine culturel immatériel) sont devenues paradigmatiques et conditionnent les pratiques au niveau national comme au niveau local. Une recherche sur de tels processus patrimoniaux a été menée par Nathalie Heinich (2009), lorsqu'elle décrit le travail des conservateurs du service de l'Inventaire général du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication en France. Elle montre en quoi les choix qui président à l'inscription des artefacts architecturaux, de l'art plastique ou des productions artisanales au sein de l'Inventaire national sont dictés par des critères dépassant les systèmes de références techniques de l'architecture, de l'histoire de l'art ou de l'ethnologie. Ils sont en fait négociés au sein du service et interprétés individuellement sur le terrain et au cas par cas.

### *Les usages sociaux du patrimoine*

Le second axe d'analyse interroge non plus la fabrication du patrimoine, mais les usages et les destins sociaux, politiques et identitaires de ces corpus d'objets qualifiés de patrimoniaux. Dans ce cas, l'anthropologie se consacre à identifier les acteurs qui entrent en contact avec ces objets, depuis les touristes jusqu'aux personnes qui s'approprient ces artefacts. On peut alors facilement tracer les grandes lignes de la vie sociale du patrimoine culturel dès qu'il est en contact avec le grand public. Quelles sont les représentations collectives qu'il présente à ses spectateurs ? Comment visitons-nous un monument et comment le discours porté par les spécialistes est-il reçu ? Existe-t-il des conflits d'interprétation sur le sens d'un objet ? Comment un élément patrimonial est-il intégré dans les narrations et les pratiques identitaires locales ? Ces questions ouvrent un riche espace de recherche qui couvre les études des publics des équipements culturels et des monuments, les travaux sur les usages touristiques du patrimoine, les évaluations des politiques de développement économique ou l'analyse des récits de légitimation, d'appropriation et de revendication de l'origine ou de la propriété des biens patrimoniaux, notamment dans un contexte post-colonial. Sur ces points, le chantier de l'ethnologie des monuments historiques conduit par Daniel Fabre et plusieurs chercheurs de son équipe (Fabre et Iuso, 2010) montre comment, loin de procéder d'un unique traitement bureaucratique, la vie des monuments historiques est marquée par des significations différentes selon la position locale des acteurs, par des usages touristiques, coutumiers ou politiques en compétition ou en harmonie, par des revendications qui mettent au cœur de l'analyse le monument inscrit à la fois dans son contexte local et devant suivre les principes globaux de patrimonialisation.

### *Les orientations de l'anthropologie du patrimoine*

Il y aurait ainsi deux objets complémentaires en anthropologie du patrimoine : la mise en patrimoine et les usages sociaux du patrimoine. Ces deux processus se superposent et se croisent souvent, et ils permettent de questionner, en plus du patrimoine lui-même, son histoire sociale, ses transformations, ses acteurs, ses contextes et ses usages variables. Il découle de ces approches trois grandes orientations. D'abord, l'anthropologie insiste principalement sur les processus contemporains tels qu'ils se déroulent, en utilisant au besoin un regard rétrospectif, qui éclaire et relativise la stabilité apparente des équilibres contemporains. Ensuite, l'approche anthropologique privilégie souvent les échelles d'observation classiques de l'ethnographie, les petits groupes locaux, les minorités, les diasporas, les sites et situations sociales où une activité patrimoniale est mise en pratique (musée, association, monument). Elle interroge ce qui fait sens et intimité pour les acteurs, et s'éloigne ainsi parfois des grandes narrations

patrimoniales de la nation explorées par les historiens. Enfin, comme le montrent les nombreuses études sur la patrimonialisation des sites du patrimoine mondial ou des éléments des listes du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, la dialectique entre les directives internationales et les contextes locaux pose la question des modalités de transfert des politiques culturelles et de leur adaptation locale, toujours objets de distorsions, de tensions ou de malentendus.

### **Le patrimoine comme savoir. Légitimités, expertises et conflits**

Observer et analyser de manière anthropologique le patrimoine implique par ailleurs de le considérer comme un lieu dans lequel se joue la construction de savoirs spécifiques, par et/ou pour des acteurs professionnels, des visiteurs, des usagers, des amateurs. Non seulement ces savoirs coexistent, mais ces acteurs peuvent également coopérer ou se défier autour d'un projet qui les rassemble ou les oppose autour d'un objet patrimonial particulier.

#### *Des légitimités en tension*

Comme le note Jean-Louis Tornatore (2004), le patrimoine est un lieu de confrontation de légitimités socialement hiérarchisées, qui met en jeu des savoirs techniques, narratifs, affectifs, scientifiques sur l'objet patrimonial. Les conservateurs d'un musée ou d'une bibliothèque, les restaurateurs d'œuvres d'art, les archéologues professionnels ou amateurs, les guides touristiques d'un centre-ville ou les habitants d'un site classé sont tous engagés dans une certaine relation avec un objet patrimonial. Les modalités de cette relation ne relèvent pourtant pas des mêmes types de préoccupations, de la même histoire personnelle ou des mêmes compétences. Ces acteurs développent ainsi des expertises et des attentes différentes quant aux objets patrimoniaux qui forment un kaléidoscope social, culturel, politique et cognitif. Dans les situations les plus extrêmes, les tensions naissent par exemple de la création des parcs naturels protégés, qui voient intervenir des scientifiques spécialistes des milieux naturels et des groupes qui habitent cet espace avec des pratiques de mobilité, d'exploitation des ressources et des attachements affectifs allant parfois à l'encontre de la préservation promue par les parcs. On retrouve des compétitions d'expertises sur les savoirs concernant le patrimoine culturel immatériel, dont font partie les savoirs naturalistes. Cette catégorie récemment promue par l'UNESCO suscite les interrogations de certains anthropologues professionnels, qui estiment parfois que le processus patrimonial de la culture immatérielle efface les enjeux sociaux des communautés, au profit d'une description partielle et d'une instrumentalisation politique des savoirs et savoir-faire en jeu. Les connaissances naturalistes de pharmacopée des populations indigènes, notamment en Amérique latine, se transforment également en de véritables conflits entre des industries multinationales et des groupes locaux, qui protègent leurs ressources en les faisant entrer dans le champ patrimonial.

### *Conflits de patrimoine*

Si la patrimonialisation a longtemps été analysée comme un processus devant mener à un consensus autour de grands monuments ou lieux symboles de la nation, l'extension contemporaine de ses domaines d'application permet aux anthropologues de montrer aujourd'hui que le patrimoine n'est pas un objet neutre (Bondaz, Isnart, Leblon, 2012). La sélection des objets à protéger et l'entretien de leur fonction patrimoniale constituent plutôt une arène publique de discussion, de négociation, d'appropriation de certains objets et des savoirs sur ces objets, structurée par des relations politiques et économiques hiérarchisées et conflictuelles. Qu'il s'agisse de promouvoir les traces du passé de la Grande Russie pour Vladimir Poutine, de conditionner les expressions culturelles des Tibétains pour le gouvernement chinois, ou, dans un autre sens, de revendiquer le retour des frises du Parthénon conservées au British Museum pour les Grecs ou encore de détruire des éléments du patrimoine de l'humanité de l'UNESCO pour les terroristes islamistes, le travail sur le patrimoine se montre aujourd'hui sous un jour nouveau. La patrimonialisation est bien plus qu'un simple transfert de biens dans le monde valorisant de la culture. Elle fabrique également des hiérarchies et des différences sociales, économiques, culturelles et symboliques, et devient le support de stratégies que des acteurs individuels, des institutions de pouvoir ou des groupes minoritaires mettent en œuvre pour exister dans le monde. En entrant dans la vie quotidienne des habitants d'un village sauvegardé, dans les habitudes pastorales d'une population nomade ou dans les dispositifs de performances d'un groupe de théâtre, la patrimonialisation modifie les cadres coutumiers. Elle produit de nouveaux discours sur les identités dans lesquels s'inscrivent et interagissent les pouvoirs politiques, les conventions internationales, les locaux et les visiteurs.

### **Le patrimoine comme image de soi. Culture, altérité et performance**

Selon Barbara Kirshenblatt-Gimblett (2004), le patrimoine culturel serait en ce sens un métadiscours sur les cultures humaines et donnerait accès à différentes narrations des identités culturelles. Si elles sont bien en tension dans l'espace public comme on vient de le voir, les récits de soi patrimoniaux donnent accès aux motivations individuelles ou collectives, aux rôles d'acteurs spécifiques et aux contextes d'expression facilitant la diffusion de ces discours d'identification culturelle. Cette perspective ouvre trois chantiers principaux.

#### *Le désir de reconnaissance et le sentiment de perte*

La logique qui a conduit à l'institution des patrimoines nationaux a effacé pour partie les altérités intérieures (minorités religieuses, cultures régionales, populations immigrées) qui ne sont entrées, pour la plupart d'entre elles, que

tardivement dans le récit patrimonial reconnu par les États. L'affiliation des patrimoines de tels groupes s'est essentiellement fondée sur des activités de reconnaissance politique de leur existence, à travers des revendications, des appels ou des luttes culturelles qui exprimaient une volonté de donner place à la diversité culturelle interne des nations. Les modèles d'organisation politique des États-nations, plus ou moins sensibles à l'existence des différences en leur sein, ont influencé la réception de telles revendications : la France ou le Brésil, par exemple, n'ont pas donné la même place aux revendications des autochtones, séparant la citoyenneté des attachements culturels spécifiques pour la France, valorisant patrimoniallement la diversité des origines ethniques pour le Brésil. Mais l'accès au statut patrimonial peut également s'appuyer sur une situation dans laquelle un groupe identifie des risques de disparition pure et simple des éléments matériels ou spirituels qui lui semblent essentiels. Les discours et les pratiques ciblant le danger de disparition des espèces animales ou végétales, l'irruption de la modernité technologique et l'uniformisation culturelle à l'échelle mondiale, la détérioration d'édifices antiques grandioses, la fin programmée d'une activité industrielle, ou l'événement bouleversant radicalement un site ou un écosystème, participent de ce que Daniel Fabre a identifié comme des « émotions patrimoniales » (2013). Des individus de la société civile se regroupent, interpellent les pouvoirs publics, activent des réseaux internationaux pour remédier à un changement structurel ou à la disparition d'un bien dont ils estiment nécessaire la conservation. Les sentiments et les réactions que les acteurs expriment alors rejoignent la logique de la perte durable, dont parle Gaetano Ciarcia (2006) pour définir le souci contemporain du patrimoine, qui permet à une société de légitimer son futur sur ce qu'elle identifie comme perdu ou en danger de disparition.

### *Les entrepreneurs de patrimoine*

Les situations de revendication patrimoniale mettent au jour le rôle central d'acteurs qui prennent l'initiative, qui s'invitent dans l'espace public et qui parlent au nom des biens en danger. Bien souvent, ils se situent socialement à la frontière entre les groupes qui désirent protéger ces biens et des réseaux culturels et politiques qui leur permettent de prendre la parole au-delà du groupe. Parfois, leurs actions aboutissent à la création d'une association, à une publication, ou au classement patrimonial de leur objet, mais également à la création d'un musée, d'un parcours touristique ou d'un projet de développement local. Anthropologues des communautés indigènes se battant contre les sociétés d'exploitation forestière, nouveaux habitants de zone rurale défendant la restauration de l'église du village, musiciens urbains reprenant les instruments et les répertoires traditionnels, érudits enthousiastes publiant la monographie de leur communauté, ils ne sont pas seulement des médiateurs d'une mémoire ou d'une culture, mais aussi des

constructeurs du patrimoine. Les dispositifs contemporains de participation patrimoniale, notamment dans le cadre du patrimoine culturel immatériel ou de la nouvelle muséologie, leur donnent une place à part entière, qu'ils peuvent négocier ou se disputer avec les experts des institutions. L'anthropologie des entrepreneurs de patrimoine permet d'étudier leurs origines sociales et professionnelles, leurs carrières dans le monde du patrimoine, leurs modes d'action qui allient souvent de manière souple et agile, voir politiquement et économiquement opportuniste, légitimation locale de leur statut social, dialogue avec les pouvoirs publics et inventivité culturelle.

### *Performances du patrimoine et transmission*

Comme dans le cadre institutionnel classique, les dispositifs mis en place par ce type d'acteurs mobilisent une mise en scène des objets culturels patrimonialisés et une narration de soi, mais également une volonté de transmission au-delà du groupe générationnel et du groupe local. Le souci de la transmission culturelle connote la plus grande partie des projets patrimoniaux et montre, en creux, que la cible des actions de valorisation culturelle n'est pas seulement la communauté qui est investie dans l'activité patrimoniale. La sensibilisation des jeunes publics, la diffusion d'un idéal de conservation et le militantisme pour une cause impliquent le déploiement de stratégies éducatives et pédagogiques qui doivent toucher d'autres voisinages sociaux. Les services éducatifs des musées et des équipements culturels répondent à ces attentes, comme l'organisation de festivals thématiques, de cycles de conférences, de visites guidées ou la publication de brochures ou de sites Internet. Le tourisme, qui s'est institutionnalisé dans la même temporalité que le patrimoine, met en œuvre de tels programmes de transmission et constitue parfois le moyen principal de valorisation et de mise en évidence d'une culture. Les entrepreneurs, publics ou privés, y prennent une place centrale et s'appuient sur des modèles de performance du patrimoine local qu'ils empruntent aux domaines de l'action culturelle, de la pédagogie, de la vulgarisation scientifique, des arts du spectacle ou de la politique culturelle intergouvernementale de type UNESCO. Ainsi, au-delà des conditions de la sélection et du classement d'un bien à préserver, les modalités de performance de sa transmission constituent un objet central de l'approche anthropologique du patrimoine.

### **Le patrimoine, une fabrique de l'humain**

Ne pas considérer le patrimoine comme un donné ou un acquis dans les sociétés qui s'en dotent conduit finalement à l'approcher comme une construction sociale du passé dans laquelle se réalise une représentation de la culture au présent et au futur. En ce sens, les patrimonialisations sont susceptibles de faire l'objet d'une approche critique (Hertz et Chappaz, 2012 ; Harrison 2013) qui vise à défaire les idées préconçues sur la moralité, le bien-fondé et l'évidence de

l'existence du patrimoine. Elles apparaissent comme des discours et des pratiques réflexives sur la place du groupe dans l'histoire, en matérialisant et signifiant un rapport au temps spécifique. L'anthropologie du patrimoine questionne ainsi deux thématiques englobantes.

D'une part, l'anthropologie permet de révéler la dimension sociale et politique du patrimoine, en déconstruisant le rôle transcendant ou moraliste dont le parent les usages nationalistes et intergouvernementaux, les ministères et l'UNESCO devenant alors des terrains ethnographiques à partir desquels interroger le patrimoine. Il est nécessaire de démêler les jeux de pouvoir et de diplomatie internationale qui valorisent certains objets et en cachent d'autres. Il devient également possible de suivre la circulation des modèles de fabrication du patrimoine qui induisent certaines modalités de mise en scène et ferment le champ des possibles. L'approche anthropologique analyse en outre les parcours, les motivations et les activités des professionnels ou des acteurs qui agissent en-dehors des institutions afin de mieux contextualiser leurs contraintes et leurs marges de manœuvre. Elle montre finalement comment se combinent les idéaux rassembleurs portés par institutions nationales ou intergouvernementales du patrimoine et l'irréductible fabrication des différences culturelles qui anime chaque groupe humain.

D'autre part, l'anthropologie expose le patrimoine au risque du comparatisme. L'Inventaire général de la France, les listes de biens représentatifs de l'UNESCO, les parcs naturels, les banques de semences ou la valorisation touristique, représentent une diversité de dispositifs issus du monde occidental, mais dont la comparaison interne reste à faire. Pour autant, d'autres formes de conservation du passé, comme les trésors vivants japonais, les rituels commémoratifs des monothéismes abrahamiques, les narrations mythologiques des origines ou les mémoires généalogiques des griots constituent également des modes de patrimonialisation qui se combinent aujourd'hui aux modalités occidentales. Mais loin de séparer les Occidentaux et les « Autres » selon leur mode de relation au passé, la comparaison anthropologique contemporaine propose au contraire de saisir, dans leur diversité non-hiérarchisée, les gestes qui permettent aux hommes, dans un contexte culturel spécifique et touché par la circulation globalisée des valeurs et des outils patrimoniaux, d'élire, parfois de manière conflictuelle, des objets qui orientent leur futur.

## Bibliographie

J. BONDAZ, C. ISNART, A. LEBLON, « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*, n° 61-1, pp. 9-22, 2012. <http://civilisations.revues.org/3113> (doi : 10.4000/civilisations.3113)

- J. CANDAU, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005
- G. CIARCIA, *La Perte durable. Étude sur la notion de « patrimoine immatériel »*, Paris, Lahic-Mission Ethnologie, 2006
- D. FABRE dir., *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2013
- D. FABRE, A. DANIEL dir., *Les Monuments sont habités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010
- R. HARRISON *Heritage. Critical Approaches*, Abingdon, Routledge, 2013
- N. HEINICH, *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009
- E. HERTZ & S. CHAPPAZ-WIRTHNER, « Introduction : le « patrimoine » a-t-il fait son temps ? », *ethnographiques.org*, n° 24, 2012, <http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz,Chappaz-Wirthner>
- B. KIRSHENBLATT-GIMBLETT, « Intangible Heritage as Metacultural Production », *Museum International*, vol. 56, n° 1-2, pp. 52-64, 2004
- D. POULOT, *Une histoire du patrimoine en Occident. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, PUF, 2006
- J.-L. TORNATORE, « La Difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, pp. 149-160, 2004, <http://terrain.revues.org/1791>.